

conditions générales de vente

ML Intérieur - 41 Clos de Priesville - 4845 Sart
TVA: BE06 39 949 877 - BCE: 2.245.988.181

Préambule

ML INTERIEUR conseille et accompagne ses clients particuliers et professionnels dans la mise en valeur d'un bien immobilier ou mobilier, dans la décoration d'intérieur, dans la décoration événementielle et dans l'organisation d'intérieur.

Dans le cadre de sa mission, ML INTERIEUR peut être mandatée par son client pour réaliser des achats de mobiliers et d'accessoires dont il pourra assurer la réception et la mise en place avec, en cas de nécessité, le concours de professionnels qualifiés.

1. ARTICLE 1 - Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales (ci-après les « CGV ») sont portées à la connaissance du client. Ces CGV ont pour objet de définir les droits et les obligations de ML INTERIEUR et du client.

Elles sont accessibles sur le site internet de ML INTERIEUR et sont systématiquement transmises au client préalablement à la commande.

La signature ou validation par mail par le client d'un devis ou d'un contrat, ainsi que le paiement d'une facture émise par ML INTERIEUR, emporte son adhésion sans restriction, ni réserve aux présentes CGV, lesquelles s'appliqueront à toute commande, même future, et prévalent sur tout autre document antérieur ou contradictoire, sauf négociation de conditions particulières.

Le client reconnaît en avoir pris connaissance et les avoir acceptées avant de passer toute commande et déclare avoir la capacité légale de contracter et de s'engager.

Les CGV peuvent faire l'objet de modifications ultérieures sans préavis. La version des CGV applicable à la commande est celle en vigueur au jour de la passation de la commande.

Les CGV constituent, avec le contrat et les commandes, les documents contractuels opposables aux parties, à l'exclusion de tous autres documents, prospectus, catalogues ou photographies illustrant les produits, qui n'ont qu'une valeur indicative.

2. ARTICLE 2 - Commandes

- Durée de validité de l'offre :

Toute commande de biens ou de services fait l'objet d'un devis ou d'un contrat envoyé par ML INTERIEUR à son client, par mail, remise en main propre ou voie postale, d'une durée de validité de 30 jours à compter de sa date.

- Règlementation applicable :

La commande est définitive dès lors qu'elle a été validée par le client par signature du devis ou du contrat avec la mention "Bon pour accord". La commande donne lieu au versement d'un acompte de 50% à 80% du montant total du devis.

Cet acompte ne peut être qualifié d'arrhes, la commande engageant définitivement les parties. Cet acompte sera déduit de la facture finale.

- Conditions suspensives du marché / Recours à un prêt :

Lorsque le client recourt à un prêt pour financer tout ou une partie des travaux, il en informe ML INTERIEUR et le contrat est conclu dans les conditions prévues par le Code de la Consommation.

- Indivisibilité du devis :

Le présent devis ou contrat forme un tout cohérent et indivisible. Il doit être accepté dans son ensemble, sans suppression de poste ni de ligne. En cas de souhait d'acceptation partielle, ML INTERIEUR se réserve le droit de ne pas y donner suite ou de réviser les conditions d'intervention.

- Professionnels qualifiés :

ML INTERIEUR met en relation son client avec des professionnels qualifiés. Pour tout autre professionnel mandaté par le client, ML INTERIEUR ne donnera pas suite à la demande de mission complète (avec suivi de chantier).

3. ARTICLE 3 - Modification et droit de rétractation

- Modification du contrat, du calendrier, prestations non-prévues :

Les honoraires sont établis sur une estimation détaillée des tâches affectées à chaque stade des prestations.

Si le client demande de reprendre l'étude en vue de réduire le volume des dépenses prévues dans le cadre de l'estimation initiale, ML INTERIEUR sera en droit de se faire rétribuer au prorata du temps passé et des études et plans supplémentaires.

Si le client demande d'ajouter à l'étude des tâches, travaux ou dépenses non prévus dans l'estimation initiale, ML INTERIEUR effectuera une régularisation sur la facture de fin de mission, correspondant au temps passé supplémentaire.

Toute modification pour toute cause que ce soit (aléas technique, juridique, personnel,...)

imprévisible au moment de la signature du contrat emportera un réajustement du montant des honoraires à proportion des interventions qui s'avèreront nécessaires.

Dans ces cas, le client s'honorera du règlement des honoraires dus au moment de la notification.

- En cas d'arrêt de la mission:

Toute phase entamée est due. Sauf cas particulier, une indemnité d'un montant de 20% des honoraires restant à facturer sur la mission sera versée à ML INTERIEUR.

Lorsque le client est un professionnel passant commande dans le cadre et pour les besoins de sa profession, il ne bénéficie pas du droit de rétractation prévu par le Code de la consommation.

Lorsque la commande est passée par un client agissant à des fins n'entrant pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale, le client dispose à compter de l'acceptation de l'offre, d'un délai de quatorze (14) jours francs pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement.

Le présent droit de rétractation est applicable aux contrats conclus hors établissement entre deux professionnels dès lors que l'objet de ces contrats n'entre pas dans le champ d'activité principale du professionnel sollicité et que le nombre de salarié employés par celui-ci est inférieur ou égal à cinq.

Le client adresse à ML INTERIEUR avant l'expiration du délai précité, un courrier recommandé avec accusé de réception indiquant, sans ambiguïté, sa volonté de se rétracter. Il reconnaît avoir reçu avec le devis et le contrat le formulaire de rétractation. Le remboursement du montant versé à la commande sera effectué au plus tard dans les quatorze jours suivant la réception du courrier.

Le client doit renvoyer le produit par voie postale, à ses frais, en parfait état et dans leur emballage d'origine en les plaçant dans un carton vierge et en présentant de manière lisible le numéro de sa commande. Le client doit renvoyer le produit au plus tard dans un délai de 14 jours courant à compter de la notification de sa décision de se rétracter au siège de ML INTERIEUR, à défaut de quoi le retour sera refusé. Le client est invité à prendre connaissance des articles L. 221-18 et suivants du Code de la consommation.

4. ARTICLE 4 - Prix et paiement

Tous les prix sont exprimés dans le devis en euros, HT, majorés, le cas échéant, de la TVA en vigueur au jour de la facturation.

- Honoraires de ML INTERIEUR:

Le paiement des prestations s'effectue à la date d'échéance mentionnée sur la facture selon les modalités suivantes, sauf stipulations différentes précisées sur le devis :

- 50% à la signature du contrat;
- les heures travaillées sont calculées et facturées en totalité jusqu'à la première présentation du projet (étape 5). Les heures de travail effectuées après cette présentation seront facturées chaque mois.

Dans le cas où ML INTERIEUR envoie une facture qui suit la précédente toujours impayée, ML INTERIEUR se réserve le droit d'arrêter le travail jusqu'à ce que les deux factures aient été réglées dans leur totalité.

Une fois la prestation réalisée, le client sera réputé l'accepter en l'état sans possibilité de contestation ultérieure et sans possibilité de refuser le paiement des prestations pour lesquelles il s'est engagé.

Les règlements sont effectués au profit de ML Intérieur par virement bancaire sur le compte : BE38 0635 6677 4772 (Belfius).

- Commandes

Dans le cas de commandes impliquant une réalisation sur mesure, comme des revêtements de fenêtres (stores, tentures,...), les meubles sur mesure, tous les produits pour lesquels le client a choisi le tissu (canapé, fauteuil, abat-jour, coussin, confections diverses), les papiers peints, la peinture, tout autre article que ML Intérieur ne peut échanger chez son fournisseur, le montant de 100% sera facturé avant l'achat. La commande sera effectuée une fois le montant reçu.

Dans le cas de commandes de meubles et d'accessoires, le montant de 80% sera facturé avant la passation de la commande. Une fois que les produits seront prêts pour la livraison, nous prévenons le Client et organisons la livraison et l'installation. Le montant de 20% restant doit être payé deux semaines avant la livraison et/ou l'installation.

5. ARTICLE 5 - Réserve de propriété et transfert des risques

La propriété des biens mobiliers vendus reste acquise à ML INTERIEUR jusqu'au paiement effectif et complet du prix. Le défaut de paiement pourra entraîner la revendication d'une partie ou de la totalité des biens à concurrence des sommes dues ou à échoir.

Ces stipulations ne font pas obstacle au transfert au client, dès la livraison, des risques de perte et de détérioration des biens achetés, ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner.

6. ARTICLE 6 - Délai de réalisation de la prestation

La prestation est réalisée à la date ou dans le délai fixé sur le devis / le contrat ou sur tout autre document annexé à celui-ci et signé entre le client et ML INTERIEUR.

ML INTERIEUR s'engage à faire diligence afin de donner satisfaction au client dans le cadre d'une obligation de moyens. Toutefois, ces délais, qui dépendent notamment de la disponibilité et de la réactivité des parties prenantes, de la complexité des prestations, des stocks disponibles, ainsi que des éventuels délais de

transport, sont communiqués à titre indicatif et ne donnent lieu à aucune indemnité en cas de dépassement.

Lorsque les prestations incluent la réception de matériels ou mobiliers livrés par des tiers, les éventuels retards dans les délais de livraison ne sauraient être imputés au Prestataire.

7. ARTICLE 7 – Responsabilité du Prestataire – Garantie

7-1 Prestation de conseil

Dans le cadre de sa mission de conseil, le client reconnaît que ML INTERIEUR n'est tenu qu'à une obligation de moyens. La responsabilité résultant de la mise en œuvre de ces conseils et préconisations incombe aux professionnels qui seront mandatés à cette fin par le client sans que ML INTERIEUR n'ait à répondre des manquements desdits professionnels.

ML INTERIEUR n'est ni maître d'ouvrage délégué, ni maître d'œuvre dans la réalisation de travaux et, à ce titre, n'engage pas sa responsabilité en ces qualités. Son intervention se limite, le cas échéant, à la mise en relation de son client avec des professionnels qualifiés dans le domaine de l'architecture et du bâtiment, lesquels demeureront responsables de la préconisation et du suivi technique du chantier.

7-2 Vente de biens mobiliers

1. Si la loi du 1er septembre 2004 relative à la protection des consommateurs en cas de vente de produit de consommation est applicable à la vente :

Les marchandises vendues sont garanties contre tout défaut de conformité au sens de ladite loi pendant un délai de deux ans, à compter de leur mise à disposition par ML INTERIEUR au client.

Le client devra signaler le défaut de conformité à ML INTERIEUR dans un délai d'un mois à dater du jour où il a constaté ce défaut, au moyen d'une lettre recommandée.

En cas de défaut de conformité au sens de la loi du 1er septembre 2004 relative à la protection des consommateurs en cas de vente de produit de consommation, le client aura le droit, sauf si cela est impossible ou disproportionné, d'exiger de ML INTERIEUR le remplacement de la marchandise dans un délai raisonnable, et sans frais ni inconvénient majeur pour l'acheteur.

Si l'acheteur n'a pas droit au remplacement de la marchandise, ou si ML Intérieur n'a pas effectué le remplacement dans un délai raisonnable ou sans inconvénient majeur pour le client, ce dernier aura le droit d'exiger de ML INTERIEUR une réduction adéquate du prix de la marchandise ou, en cas de défaut grave, la résolution du contrat, à l'exclusion de toute réclamation de dommages et intérêts supplémentaires.

2. Si la loi du 1er septembre 2004 relative à la protection des consommateurs en cas de vente de produit de consommation n'est pas applicable :

ML INTERIEUR n'engage en rien sa responsabilité en cas de vices cachés.

En conséquence, ML INTERIEUR ne sera tenue ni au remboursement d'une partie du prix d'achat, ni au remplacement de la marchandise, ni à la résolution de la vente, en cas de vice caché avéré.

8. ARTICLE 8 – Propriété intellectuelle – Protection des données personnelles

ML INTERIEUR reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les études, dessins, modèles, prototypes, photographies, illustrations ou tout autre contenu, réalisés en vue de la fourniture des services au client, qui font l'objet d'une protection au titre des droits d'auteur.

Le client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdits documents sans l'autorisation expresse, écrite et préalable de ML INTERIEUR qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Le client autorise ML INTERIEUR à réaliser des photos et des vidéos de son intérieur à tous les stades de son intervention et après livraison, ainsi qu'à leur exploitation à des fins promotionnelles sur tous supports actuels et à venir, sous réserve de conserver l'anonymat du client.

ML INTERIEUR est amené à collecter des informations pour la réalisation de ses prestations notamment en liaison avec ses prestataires qui seront enregistrées sous format électronique.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de modification et de suppression de ses données personnelles en adressant un courrier au siège social de ML INTERIEUR. Si le client souhaite diffuser des documents réalisés par ML INTERIEUR, la mention "conception et réalisation : ML INTERIEUR" devra apparaître sur ces documents ou dans le texte s'y référant.

9. ARTICLE 9 – Assurance

Le Prestataire a souscrit une assurance responsabilité civile et professionnelle auprès de la compagnie Ethias (police n°1252/55734285).

Une copie de(s) police(s) peut être fournie au client sur simple demande.

10. ARTICLE 10 – Indépendance des clauses

La nullité d'une clause stipulée dans les CGV ou les commandes n'entraîne pas la nullité des autres clauses stipulées dans les CGV ou les commandes.

11. ARTICLE 11 – Droit applicable – Langue

Les CGV ainsi que les commandes et prestations qui en découlent sont soumises au droit belge.

Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Seuls les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Verviers sont compétents.

12. ARTICLE 12 - Litige

Tout litige qui n'aurait pu être résolu à l'amiable entre ML INTERIEUR et son client sera soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

S'agissant d'un litige qui pourrait survenir avec un client ayant la qualité de consommateur et à défaut d'accord amiable, en application de l'article L. 616-1 du Code de la consommation, le client est informé qu'il peut soumettre tout litige l'opposant à ML INTERIEUR au tribunal de Verviers.

S'agissant d'un litige qui pourrait survenir avec un client ayant la qualité de commerçant au sens de l'article 48 du Code de procédure civile et à défaut d'accord amiable, les juridictions du ressort du siège social de ML INTERIEUR ou de la ville de Verviers sont seules compétentes pour connaître d'un litige se rapportant à l'interprétation, la formation, l'exécution et/ou la

cessation du contrat.

Signatures:

Signatures et date, précédées de la mention "Lu et approuvé"

Fait à

Le client:

ML Intérieur
Morgane Lieutenant: